



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 10 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Représentés : 2 Votants : 14

Sont présents : BENITO Patricia, CHEVALIER Cécile, DONEYS Jean-Luc, TEISSEDE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, VABRE Fabien.

Sont absents : POUGET Alain représenté par Patricia BENITO, PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile, PENA-AUBERT Christelle, BOUTONNET Sabine représentée par Cécile CHEVALIER.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 10 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 04 avril 2025

Délibération N° DEL 2025 028 – Demande de Subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025-2027

Vu l'appel à projet Fonds Cantal Solidaire 2025-2027 proposé par le Conseil départemental du Cantal,

Considérant la nécessité de mise en conformité et de sécurisation d'un bâtiment faisant office de local convivialité au Stade de rugby Georges MAURY de Prentegarde

Ces travaux sont estimés à 60 057,19 € H.T., et peuvent bénéficier d'une subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025-2027.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les travaux ainsi fixés,
- De solliciter une aide au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025-2027, pour l'exercice 2025,
- D'adopter le plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessous,
- D'autoriser le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'obtention de cette subvention,

Dépenses HT		Recettes		
Maitrise d'œuvre	2 950,00 €	FCS 2025	30 %	18 017,16 €
Mise en sécurité et en conformité du bâtiment	57 107,19 €	Autofinancement	70 %	42 040,03 €
	60 057,19 €			60 057,19 €

Après délibération, la proposition est approuvée par 14 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER